

Fiche de poste

Professeur(e) de langue vivante anglaise du 1^{er} degré

Activités principales :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux ;
- Transmettre des connaissances disciplinaires ;
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves ;
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation ;
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe ;
- Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.

Compétences spécifiques :

- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ;
- Maîtriser la langue anglaise écrite et parlée ;
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant compte la diversité des élèves ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Savoirs et savoir-faire particuliers :

- Entraîner les élèves à communiquer au moyen de la langue anglaise et les aider à construire leurs compétences pour parler, écrire, comprendre à l'écrit et à l'oral ;
- Utiliser les manuels existants ou choisir des documents appropriés ;
- Construire des séquences d'apprentissage : définir des objectifs ; prévoir des activités motivantes pour les atteindre, favoriser l'utilisation de langue anglaise surtout à l'oral ;
- Utiliser tous les dispositifs notamment les outils numériques qui permettent l'exposer les élèves à la langue ;
- Mettre les élèves en contact avec la culture des pays dont ils étudient la langue notamment par l'utilisation de sources documentaires authentiques ;
- Travailler en équipe avec les autres professeurs.

Diplôme requis : Master minimum + certification